

Le 9 novembre 2018,

Information aux locataires de la résidence : **Mouettes**

## IMPORTANT

**Pour le respect de tous les résidents**



« **Il est interdit :**

***D'uriner dans les parties communes de l'immeuble***».

Pour rappel, vous êtes responsables de tous les occupants de votre logement et de vos visiteurs.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir respecter votre lieu de vie ainsi que vos voisins et de veiller à éviter toute intrusion ou squat de personnes étrangères à l'immeuble.

Nous vous informons que si nous parvenons à identifier l'auteur des faits, il pourra être amené à régler les prestations de nettoyage.

L'Office s'engage pour votre bien-être et votre cadre de vie.

La Direction Clients,



**www.ophcannes.fr**  
**Office Contact : 04.93.48.12.22**